

D2 – EPREUVE D'ANALYSE ECONOMIQUE GENERALE

Rapport du jury – Epreuve écrite d'admissibilité

SESSION 2019

Durée : 4 heures

L'épreuve d'Analyse Economique Générale du concours 2019 a donné lieu à la participation de 366 candidats pour un effectif de 378 inscrits. Comme lors des précédents concours, mis à part le plus bas de la session 2017, l'effectif des candidats semble stabilisé à un niveau assez proche de 400.

Dans ce contexte d'effectifs constants, la distribution des notes reste remarquablement stable :

- 28,4% des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 10 (soit 104 candidats), pourcentage très proche de celui de l'an dernier (29,8%) ;
- on constate une légère diminution du nombre de mauvaises copies : 163 copies (contre 181 en 2018) ont une note inférieure ou égale à 5/20 ;
- par contre, 32 candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 15/20, contre 24 en 2018.

Ces résultats traduisent une amélioration qualitative clairement ressentie par le jury lors de la correction des copies. Toutefois, bien qu'en baisse, le pourcentage de mauvaises copies reste considérable. Il faut néanmoins reconnaître que la diminution observée s'explique, pour l'essentiel, par la résorption du nombre de très mauvaises copies ($\leq 02/20$), ce qui est un point positif. En ce qui concerne les meilleurs candidats, l'épreuve de 2019 a permis d'identifier une bonne trentaine de candidats de grande valeur. En 2018, le même effectif d'une bonne trentaine de candidats de valeur ressortait, mais pour une barre située à 14/20.

Le sujet de la session 2019 était un sujet de Microéconomie comportant trois parties, dédiées respectivement à la théorie du consommateur, pour les première et deuxième parties, et à l'équilibre général en concurrence et en présence d'un bien collectif pour la troisième partie.

La 1^{ère} partie débutait par une réflexion sur la représentation des préférences du consommateur, pour laquelle il suffisait d'avoir compris que dans la théorie standard du consommateur, du fait du caractère ordinal des préférences, la fonction d'utilité est définie à une transformation croissante près (questions I.1 et I.2). Dans la mesure où il s'agit d'un résultat absolument fondamental, il est particulièrement regrettable de constater que seulement 55% des candidats ont été en mesure de répondre correctement à ces deux questions.

De façon classique, les questions I.3 à I.7 se focalisaient sur l'équilibre du consommateur. Après une représentation graphique de cet équilibre, il s'agissait de calculer successivement les fonctions de demande Marshalliennes, la fonction d'utilité indirecte, les fonctions de demande Hicksiennes et la fonction de dépense. Bien que la fonction d'utilité de référence corresponde à une forme « Cobb-Douglas », très usuelle, seuls 15 candidats ont répondu

parfaitement à ce groupe de questions. Il s'agissait pourtant de calculs forcément déjà réalisés auparavant durant la scolarité des candidats...

Les questions suivantes, I.8.1 à I.8.3, s'intéressaient à l'impact d'un changement de prix du bien x sur l'équilibre du consommateur. La représentation graphique relative à cet impact (question I.8.1), pour être exacte, nécessitait de bien identifier que l'effet total du changement de prix p_x sur la demande de y était nul. La plupart des candidats ont bien distingué entre effet de substitution et effet de richesse, mais se sont contentés de reproduire la représentation graphique standard sans relever la particularité du cas présent : pour le bien y, les deux effets s'annulent très exactement. La question I.8.2 requérait de quantifier les deux effets, à la fois pour x et y, à l'aide des fonctions de demandes préalablement identifiées lors des questions I.4 et I.6. Pour la question I.8.3, seuls 34 candidats (sur les 366 !) ont correctement répondu en s'appuyant sur la bonne définition du concept de substitution.

La 2^{ème} partie portait également sur l'équilibre du consommateur, mais cette fois dans le cas très particulier de deux biens parfaitement complémentaires. Si la plupart des candidats ont répondu à certaines de ces questions (II.1 à II.4), ils ne sont que 21 à avoir parfaitement traité cette partie. Les principaux points d'achoppement ont été la difficulté d'identifier les fonctions de demande Marshalliennes et Hicksiennes – en raison de la forme de la fonction d'utilité ($Z(x,y)=\text{Min}\{2x, 5y\}$) – et la difficulté à concevoir graphiquement les effets en jeu du fait, notamment, de l'absence d'effet de substitution.

La 3^{ème} partie débutait par la caractérisation d'un équilibre général de concurrence en présence de deux biens, x et y (questions III.1.1 à III.1.3). La détermination de cet équilibre était fortement simplifiée du fait que le bien y était produit à l'aide du seul bien x ; la dotation de ce dernier se partageant entre deux usages, en tant que facteur de production et bien de consommation finale. Pourtant, les candidats se sont généralement noyés dans les calculs et seuls 20 d'entre eux ont parfaitement traité la question III.1.1 afférente à la détermination de cet équilibre général. A la lecture des copies, le jury déplore un incroyable manque de méthode dans les calculs déployés. La question III.1.2 demandait un petit travail de statique comparative pour montrer que le bien-être des individus diminuait lorsque N augmentait. La question III.1.3 nécessitait, quant à elle, de trouver l'explication de l'effet constaté, à savoir la décroissance des rendements marginaux dans la production du bien y. Seuls 3 candidats ont obtenu les points relatifs à ces deux questions.

La sous-partie III.2 supposait que le bien y était un bien collectif et posait la question du financement de ce bien collectif dans le cadre d'un équilibre avec contributions volontaires des agents économiques. La question III.2.1, traitée correctement par 35 candidats, requérait de déterminer cet équilibre. S'ensuivaient deux questions d'interprétation : la question III.2.2 portant sur le caractère sous-optimal de l'équilibre obtenu (avec une sous-production de bien collectif en raison du phénomène de « passager clandestin ») et la question III.2.3 nécessitant un travail de statique comparative pour montrer comment évoluait le bien-être de chaque agent avec N. Si 77 candidats ont répondu de façon satisfaisante à la première question, la seconde n'a été comprise que par 7 d'entre eux.

Enfin, la sous-partie III.3 visait à appréhender l'optimum social de cette économie avec bien collectif, en prenant pour critère la somme des utilités des N consommateurs. La question III.3.1 portait donc sur la caractérisation de cet optimum, par maximisation de la somme des utilités des N consommateurs, sous les contraintes de ressource en bien x et de production du bien y . Correctement résolue par 21 candidats, cette question s'est traduite, chez de nombreux autres candidats, par une confusion étonnante avec la question III.2.1 qui était alors correctement résolue (malheureusement au mauvais endroit, en réponse à une autre question...). La sous-partie s'achevait par la question III.3.2 – traitée correctement par 6 valeureux candidats – qui était destinée à montrer que l'écart entre le niveau optimal de bien collectif \bar{y}^* et celui obtenu dans le cadre de l'équilibre à contributions volontaires des consommateurs, \bar{y} , augmentait avec N le nombre de consommateurs dans l'économie.